FRC 4. f 2826a

Case
folio
FRC
27425

CONVENTION NATIONALE.

OPINION

DU CITOYEN

CLAUDE-CHARLES PROST,

DÉPUTÉ DU JURA,

Sur l'inviolabilité de Louis XVI.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

Juger un fonctionnaire public, c'eſt comparer ſa conduite & ſes actions à la moralité qui devoit les diriger, c'eſt en énoncer le réſultat.

Une grande ſociété s'eſt régénérée, elle s'eſt donnée un chef, chargé de faire agir tous les reſſorts du gouvernement,

THE NEWBERRY
LIBRARY

& d'en protéger conſtamment l'impulſion vers le bonheur & la félicité publique.

En l'inveſtiſſant d'une énorme puiſſance, a-t-elle pu lui dire :

Que la grandeur de tes devoirs, que l'immenſité de la tâche que tu dois remplir, que la longueur à parcourir de la pénible carriere des vertus néceſſaires à un chef ne t'épouvante pas ; nous te remettons d'avance la peine de tous les délits que tu commettras contre la ſociété : ſers-toi des leviers qui ſeront entre tes mains, pour renverſer la liberté publique ; ſéduis, avec les tréſors qui ſeront à ta diſpoſition, une partie de la nation, pour la faire ſervir à enchaîner l'autre aux pieds du trône ſur lequel nous t'élevons ; ſois couvert de la lèpre de tous les crimes, familiariſe-toi avec le vol, l'aſſaſſinat, l'incendie, le poiſon ; ouvre ton ame aux paſſions les plus effrénées ; et qu'au lieu du bonheur ſocial, que nous avions lieu d'attendre de tes paternelles ſollicitudes, nous périſſions déchirés par des guerres inteſtines & par des plaies mortelles faites à la liberté, ſe débattant ſous le couteau du deſpotiſme ; promene par-tout, avec un faſte ſcandaleux, l'image hideuſe du vice & de la corruption ; eſſaye de bannir la vertu de la terre : ne pouvant faire de toi un dieu impaſſible, immortel, nous te plaçons au-deſſus de la loi, jamais elle ne pourra t'atteindre : réponds, veux-tu régner à ce prix ? tu ne dois pas héſiter, contemple ce que la ſociété fait en ta faveur, elle renverſe les premiers principes, les élémens éternels de la juſtice, qui veulent que les peines & les récompenſes ſoient communes à tous les individus d'une ſociété, qui exigent que la ſouveraineté ne ſorte jamais de ſes mains, qu'elle ſoit impreſcriptible & inaliénable ; nous te la livrons ſans réſerve, tu ne peux rien offrir en équivalent ; n'importe, cache le code ſacré des droits de l'homme ſous les lames d'or de ton diadême, la plus grande peine qu'on pourra t'infliger ſera d'être ou de devenir citoyen ; d'autres montent à ce rang par l'héroïſme & la vertu, tu peux y deſcendre par une caſcade de forfaits.

Citoyens, en vous propoſant de déclarer qu'un roi ne peut

être jugé, qu'il ne doit aucun compte au peuple qui l'avoit choisi ; c'est exiger de vous de consacrer par un décret, aux yeux de l'europe qui vous jugera, ce pacte absurde, impie & sacrilege, qui mettroit, sans responsabilité, tant de millions d'hommes à la disposition d'un seul . . . . C'est vous demander de déifier le complément d'un délire métaphysique, sur les idées sociales; c'est tenter de vous arracher l'apothéose des Busiris: & tel est l'ascendant des principes immuables de l'ordre, que, malgré votre loyauté à transmettre à nos neveux vos débats sur cette question, ils douteront, pour votre gloire, qu'elle ait été sérieusement agitée.

Quoi ! c'est dans les cendres d'une vicieuse constitution, offerte en holocauste sur l'autel de la liberté renaissante, que l'on cherche des étincelles de génie pour défendre un brigand découronné, qui s'est lui-même précipité de son trône, pour se jeter sur nos freres & se baigner dans leur sang; un brigand qui surnage à toutes les horreurs du 10 août . . . A-t-il donc pu penser que cette fatale constitution seroit un arsenal où il prendroit des armes pour nous vaincre, du fer pour nous enchaîner, & des moyens victorieux pour nous persuader que l'impunité de tous les crimes est un des célestes attributs de la royauté ? Non, citoyens, la démence n'est pas allée jusque-là, & je veux bien croire qu'un reste de fanatisme religieux pour cette idole de constitution qui n'a pu se soutenir une année, & qui a péri dans l'embrâsement de la royauté, je veux bien croire qu'un germe d'une fausse & trompeuse sensibilité, dont il faut se défier lorsqu'il s'agit des intérêts de la patrie, ont entraîné quelques-uns de nous au-delà des bornes de la raison, qui nous crie que le vice doit éprouver des châtimens, & la vertu obtenir des récompenses.

Si la nation n'a pas le droit de juger le roi, pourquoi cette prison & des gardes en surveillance ? qui peut légitimer sa détention, lorsque la liberté lui resteroit au moins pour apanage ? & si la loi ne peut prononcer que sa déchéance, avons-nous le droit de l'excéder ? Ainsi demander qu'il ne soit pas jugé, en dénier le pouvoir à la nation, c'est vous accuser d'injustice

Misc. 15

prolongée, ou tout au moins d'inconſéquence, & aucune de ces taches ne doit paroître dans votre ſublime ouvrage.

O toi ! génie terrible, qui planes ſur cette République naiſſante, toi qui enſeignas à l'univers étonné, comment on punit les rois, orateur ſilencieux & ſublime, Brutus, (1) qu'il ſeroit décourageant de ne voir en toi qu'un vil aſſaſſin digne du ſupplice, pour avoir attenté, en le jugeant coupable, à l'inviolabilité d'une eſpece de roi, qui lui-même attentoit à la ſouveraineté du peuple; s'il en eſt ainſi, que ton image ne ſouille plus nos regards; tu ne ſerois grand que par un crime... ou plutôt pardonne une erreur qui ne peut plus ſe prolonger... nous allons l'expier en prononçant que les rois ſont des hommes; reſte dans cette enceinte auguſte pour être témoin que les fondemens d'une république ne ſont jamais plus inébranlables, que lorſqu'ils repoſent ſur des ſceptres briſés & les crânes des tyrans abattus.

(1) Le buſte de Brutus eſt placé au-deſſus du fauteuil du préſident de la Convention.

FIN.

A ANGERS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Chez Mame, Imprimeur du Département.